
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 mai 2020 à 19 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement (Google Meet)
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement (Google Meet)
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement (Google Meet)
Monsieur Moustapha DIOP, chargé de communication
Monsieur Pierre-Yves MORIN, Directeur des travaux publics (Google Meet)
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections (Google Meet)
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social (Google Meet)

Cette séance se déroule à huis clos, conformément à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui prévoit notamment :

« QUE toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres; »

«Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication. »

Les conseiller.es d'arrondissement, madame Suzanne Marceau et monsieur Christian Larocque ont participé à cette séance par visioconférence Google Meet.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

Annonces du maire

Le maire d'arrondissement informe les citoyen.nes que l'arrondissement a remis un montant de 10 000\$ pour venir en aide à deux organismes communautaires grandement sollicités en raison de la pandémie, soit On Rock Community Services, le Fonds d'aide de l'Ouest de l'île et le Refuge pour femmes de l'Ouest de l'Île. Il adresse des remerciements aux employés et bénévoles de tous les organismes qui travaillent en ces temps de pandémie.

Pour ce qui est des niveaux de la rivière des Prairies et du lac des Deux-Montagnes, il mentionne leur stabilité depuis les derniers jours et assure que l'arrondissement assure une vigie constante. Quant aux mesures de protections, elles seront maintenues tout le mois de mai.

Ensuite, le maire fait le point sur la situation de la COVID-19 dans l'arrondissement. En date du 4 mai, l'arrondissement comptait 115 cas confirmés et 14 décès. Il adresse, au nom des membres du conseil d'arrondissement, ses sympathies aux familles éprouvées. Parmi les défunts, on compte monsieur Marcel Guay, résidant de l'arrondissement depuis de nombreuses années et fils de cultivateur et madame Marie-Bertha Dimanche, mère de Marie-Chantal Scholl Dimanche, présidente de l'association pour la protection des espaces verts de L'Île-Bizard.

Il informe que la Ville de Montréal entame le déconfinement et qu' à partir du 4 mai 2020, le comptoir de permis sera ouvert partiellement (sur rendez-vous uniquement) pour les citoyens et les entrepreneurs qui doivent livrer des unités résidentielles avant le 31 juillet 2020 et pour tout permis (modification, renouvellement, octroi) incluant les permis de construction en génie civil, à compter du 11 mai.

Il invite les citoyen.nes à consulter le site internet de l'arrondissement et la page Facebook pour connaître les derniers développements et rappelle les directives de la santé publique et la recommandation du port du couvre-visage. Il rappelle que les plateaux sportifs et les aires de jeu de l'arrondissement sont toujours fermés.

Par ailleurs, il souligne le départ du conseiller en gestion des ressources financières de l'arrondissement, monsieur Octavian Ardelean, et le remercie pour le travail accompli au cours des dernières années et lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Ensuite, il demande la collaboration de tous afin de maintenir la propreté des rues de l'arrondissement et rappelle la date de la prochaine collecte des encombrants qui aura lieu le jeudi 7 mai.

Finalement, il souligne la nomination d'un natif de L'Île-Bizard, monsieur Marc-Antoine Dequoy, comme agent libre au sein de l'équipe de football des Packers de Green Bay, et lui souhaite bon succès.

CA20 28 099

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mardi 5 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 38

Frédérique Blouin

Mesures d'apaisement de la circulation

Danielle Myrand

Réfection ou réparation des sentiers d'asphalte endommagés

Fin : 19 h 46

10 - Période de questions des membres du conseil

Début : 19 h 46

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Robert Samoszewski, adresse ses sympathies aux familles des victimes de la COVID-19 dans l'arrondissement.

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Yves Sarault, adresse également ses sympathies aux familles des victimes de la COVID-19 et remercie les citoyens de l'arrondissement qui respectent les directives de la santé publique. Il adresse des félicitations au directeur des travaux publics pour les différentes mesures de protection mises en place à certains endroits dans l'arrondissement dans le but de minimiser les impacts des inondations.

Par la suite, il demande un suivi au directeur de l'arrondissement concernant une résolution adoptée lors de la séance extraordinaire du 28 avril dernier.

Le conseiller d'arrondissement, monsieur Christian Larocque demande que la résolution adoptée à la séance extraordinaire du 28 avril soit appliquée.

La conseillère d'arrondissement, madame Suzanne Marceau, demande pourquoi l'arrondissement n'adhère pas aux applications mobiles INFO-Neige MTL et Montréal – Services aux citoyens

Fin : 20 h 10

CA20 28 100

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 avril 2020

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 7 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1202714018

CA20 28 101

Prendre acte du dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du compte-rendu de la commission de l'administration et des priorités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 28 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1202714019

CA20 28 102

Accorder un contrat à Loïselle inc. au montant de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur, appel d'offres public 2016-27 (9 soumissionnaires)

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 3 666 666,65 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de drainage et de reconstruction de chaussée des rues Paquin, Roy, Monique, Montclair et de la terrasse Sacré-Coeur;

D'octroyer un contrat à l'entreprise Loïselle inc.;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1197474030

CA20 28 103

Accorder un contrat à "Pavages D'Amour inc." au montant de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge, appel d'offres public 2019-05 (3 soumissionnaires)

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 780 552,86 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de la chaussée ainsi que le drainage des rues Sainte-Famille, Lakeside et Elmridge.

D'octroyer un contrat à l'entreprise Pavages D'Amour inc.;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1207474007

CA20 28 104

Accorder un contrat à "Gérald Théorêt Inc." au montant de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile, appel d'offres public 2018-29 (4 soumissionnaires)

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'autoriser une dépense de 903 352,10 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour effectuer les travaux de reconstruction de l'égout, de l'aqueduc et de la chaussée de la rue Émile;

D'octroyer un contrat à l'entreprise Gérald Théorêt Inc.;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1207474008

CA20 28 105

Entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'entériner l'entente intervenue entre le syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP, section local 429), l'employé portant le numéro de matricule 242498999 et la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1208672002

CA20 28 106

Accorder un contrat à la firme "IGF Axiom" pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont, pour un montant de 70 192.24 \$,t.t.i., plus 10% de budget contingent totalisant un montant de 77 211.46 \$,t.t.i., à la suite de l'appel d'offres public 2018-01-S.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'accorder à la firme "IGF Axiom", un contrat pour des services professionnels en surveillance pour des travaux de reconstruction de la chaussée du croissant Barabé et des rues Roussin et Vermont;

D'accorder à la firme "IGF Axiom" un montant de 77 211,46 \$, incluant les taxes et 10% de budget contingent, pour la réalisation du mandat;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.05 1197474021

CA20 28 107

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires, pour la période du 1er au 31 mars 2020, en vertu du règlement CA28 0052.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1202714021

CA20 28 108

Appuyer le dépôt du dossier de candidature de l'arrondissement à la sixième édition du Programme de rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal et signifier l'intérêt de l'arrondissement envers le projet et la démarche.

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement désire mettre en valeur le noyau villageois de Sainte-Geneviève afin d'y améliorer la qualité de vie;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement souhaite offrir un environnement sécuritaire, convivial et propice à la réappropriation de l'espace public.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

- 1- D'appuyer le dépôt du dossier de candidature au Programme de rues piétonnes et partagées;
- 2- Que l'arrondissement témoigne de son intérêt envers le projet et la démarche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1208403002

CA20 28 109

Autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphael, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'autoriser le paiement des factures du Complexe sportif Saint-Raphaël, pour la location de glace et salles de juillet 2020 à juin 2021, pour un montant mensuel de 65 438,34 \$ taxes incluses (785 260,12 \$ annuellement)

LOCATION DE GLACE

Un montant mensuel de 37 857,05 \$, avant taxes, pour la location de glace.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

LOCATION DE SALLES

Un montant mensuel de 19 058,23 \$, avant taxes, pour la location de salles.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Conformément à l'article 5 du contrat, les montants ont été indexés en vertu de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'année antérieure

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1200495001

CA20 28 110

Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

De désigner monsieur le conseiller Yves Sarault comme maire suppléant de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève pour la période comprise entre le 6 mai et le 1er septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1202714022

Dépôt de documents – mars 2020

- Suivi budgétaire dépenses;
- Suivi budgétaire revenus;
- Virements budgétaires;
- Virements PTI;
- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

Période de questions du public

Aucune question.

70.01

CA20 28 111

Levée de la séance

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 5 mai 2020, à 20 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juin 2020.